

BUREAU

Séance du 9 mars 2023

Délibération BU_20221201_004

Approbation du procès-verbal de la séance du 3 février 2023

VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

1 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Marc FLEURET